

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU Remplace la version: 26-mai-2020 Date de révision 26-mai-2020 Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit SADER MOUSSE EXPANSIVE PU

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Aérosol.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

aérosols Catégorie 1 - (H222, H229)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.

H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH204 - Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

FCLP; France - FR Page 1/13

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU Remplace la version: 26-mai-2020 Date de révision 26-mai-2020 Numéro de révision 1

. . .

Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280 - Porter des gants de protection.

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Nom chimique	EC No	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistreme nt REACH
Propane	200-827-9	74-98-6	5 - <10	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas		01-2119486944- 21-XXXX
Isobutane	200-857-2	75-28-5	5 - <10	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas		01-2119485395- 27-XXXX
Ether diméthylique	204-065-8	115-10-6	5 - <10	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas		01-2119472128- 37-XXXX
Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide	807-935-0	1244733-77- 4	1 - <5	Acute Tox. 4 (H302)		01-2119486772- 26-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

FCLP; France - FR Page 2/13

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU Date de révision 26-mai-2020 Remplace la version: 26-mai-2020 Numéro de révision 1

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

> au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une

irritation se développe et persiste.

Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions Contact avec la peau

allergiques, consulter un médecin.

Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne Ingestion

jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir

chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Moyens d'extinction appropriés

NE PAS ÉTEINDRE UN INCENDIE DE FUITE DE GAZ SI LA FUITE NE PEUT PAS Moyens d'extinction inappropriés

ÊTRE ARRÊTÉE.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Les bonbonnes peuvent éclater sous une chaleur extrême.

Les bonbonnes endommagées doivent être uniquement manipulées par des spécialistes. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement spécial pour le personnel préposé complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel

> requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage

FCLP; France - FR Page 3/13

Remplace la version: 26-mai-2020 Numéro de révision 1

immédiat). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les

Date de révision 26-mai-2020

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Autres informations Ventiler la zone.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Pour les secouristes

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU

l'environnement

Précautions pour la protection de Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiquer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Arrêter la Méthodes de confinement

fuite si l'opération ne présente pas de risque. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Inonder la zone d'eau pour terminer la

polymérisation, puis gratter le sol.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière Méthodes de nettoyage

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression. En cas d'éclatement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver au frais et au sec, à l'écart des sources potentielles de chaleur, des flammes nues, de la lumière du soleil et des autres produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

FCLP; France - FR Page 4/13

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU Remplace la version : 26-mai-2020 Date de révision 26-mai-2020 Numéro de révision 1

Utilisation(s) particulière(s)

Aérosol.

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Ether diméthylique	TWA: 1000 ppm	VLEP 8h: 1000 ppm
115-10-6	TWA: 1920 mg/m ³	VLEP 8h: 1920 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)					
Ether diméthylique (115-10-6)					
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1894 mg/m³			

Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide (1244733-77-4)					
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	8.2 mg/m ³			
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	22.6 mg/m ³			
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	2.91 mg/kg pc/jour			

Niveau dérivé sans effet (DNEL)					
Ether diméthylique (115-10-6)					
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	471 mg/m³			

Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide (1244733-77-4)				
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.45 mg/m³		
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	5.6 mg/m ³		
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	1.04 mg/kg pc/jour		
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.52 mg/kg pc/jour		
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	2 mg/kg pc/jour		

FCLP; France - FR Page 5/13

Remplace la version : 26-mai-2020 Numéro de révision 1

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)				
Ether diméthylique (115-10-6)				
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)			
Eau douce	0.155 mg/l			
Eau de mer	0.016 mg/l			
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	160 mg/l			
Sédiments d'eau douce	0.681 mg/kg de masse sèche			
Terrestre	0.45 mg/kg de masse sèche			

Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide (1244733-77-4)			
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)		
Eau douce	0.32 mg/l		
Eau de mer	0.032 mg/l		
Usine de traitement des eaux usées	19.1 mg/l		
Sédiments d'eau douce	11.5 mg/kg de masse sèche		
Sédiments marins	1.15 mg/kg de masse sèche		
Terrestre	0.34 mg/kg de masse sèche		

8.2. Contrôles de l'exposition

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains

Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Épaisseur des gants > 0.4 mm. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 60 min.

Non applicable, Aérosol

Non applicable, Aérosol

Date de révision 26-mai-2020

Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané.

Protection de la peau et du

corps

Protection respiratoire

Type de filtre recommandé :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Porter un respirateur

homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Aérosol **Aspect** Mousse

CouleurAucune information disponibleOdeurAucune information disponibleSeuil olfactifAucune information disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de Aucune donnée disponible

congélation

Point / intervalle d'ébullition Non applicable, Aérosol .
Point d'éclair Non applicable, Aérosol .

Taux d'évaporation
Inflammabilité (solide, gaz)
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures Aucune donnée disponible

FCLP; France - FR Page 6/13

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU

Remplace la version: 26-mai-2020

Numéro de révision 1

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Densité relative Hydrosolubilité Aucune donnée disponible Solubilité(s) Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Trait d'union Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Viscosité dynamique Propriétés explosives Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)
Teneur en COV (%)

Densité

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Oui.

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de

dangereux stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

FCLP; France - FR Page 7/13

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU Remplace la version: 26-mai-2020 Date de révision 26-mai-2020 Numéro de révision 1

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation L'utilisation délibérément détournée du contenu par concentration et inhalation peut

s'avérer nocive ou mortelle.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 10,134.80 mg/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Propane			>800000 ppm (Rattus) 15 min
74-98-6			
Isobutane			=658 mg/L (Rattus) 4 h
75-28-5			
Ether diméthylique			=164000 ppm (Rattus) 4 h
115-10-6			
Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide 1244733-77-4	LD50 > 500 mg/kg (males); LD50 = 632 mg/kg (females)(Rattus)	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	LD50 >7 mg/L (4h)(Rattus) (OECD 403)

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Union européenne
Isobutane	Muta. 1B
75-28-5	

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FCLP; France - FR Page 8/13

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU Remplace la version: 26-mai-2020 Date de révision 26-mai-2020 Numéro de révision 1

Nom chimique	Union européenne	
Isobutane	Carc. 1A	
75-28-5		

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité .

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organism es		Facteur M	Facteur M (long terme)
Ether diméthylique 115-10-6	-	LC50: >4.1g/L (96h, Poecilia reticulata)	-	> 4400 mg/L (Daphnia) (NEN 6501)		
Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide 1244733-77-4	ErC50 (72h) = 82 mg/L (Pseudokirchner iella subcapitata) OECD 201	LC50 (96h) = 56.2 mg/L (Brachydanio rerio) Static	-	LC50 (48h) = 131 mg/L Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Propane 74-98-6	2.3	-
Isobutane 75-28-5	2.88	1.97
Ether diméthylique 115-10-6	-0.18	-

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB .

FCLP; France - FR Page 9/13

Remplace la version : 26-mai-2020 Numéro de révision 1

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Propane	La substance n'est pas PBT/vPvB
74-98-6	
Isobutane	La substance n'est pas PBT/vPvB
75-28-5	
Ether diméthylique	La substance n'est pas PBT/vPvB
115-10-6	
Phosphorous oxychloride, reaction products with propylene oxide	La substance n'est pas PBT/vPvB
1244733-77-4	

12.6. Autres effets néfastes

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations

environnementales.

Emballages contaminés

Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

Date de révision 26-mai-2020

Catalogue européen des déchets

 $08\ 04\ 10$ déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique $08\ 04\ 09$ $16\ 05\ 04^*$ Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances

dangereuses

15 01 04 emballages métalliques

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres

substances dangereuses

15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou

contaminés par de tels résidus

Autres informations

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1Numéro ONUUN195014.2Nom d'expéditionAÉROSOLS14.3Classe(s) de danger pour le2

transport

Étiquettes 2.1

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

Description UN1950, AÉROSOLS, 2, (D)

14.5 Dangers pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales 190, 327, 344, 625

Code de classification 5F Code de restriction en tunnel (D) Quantité limitée (LQ) 1 L

IMDG

14.1 Numéro ONUUN195014.2 Nom d'expéditionAÉROSOLS

14.3 Classe(s) de danger pour le 2.1

FCLP; France - FR Page 10/13

Remplace la version : 26-mai-2020 Numéro de révision 1

Date de révision 26-mai-2020

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

Description UN1950, AÉROSOLS, 2.1

14.5 Polluant marin Np

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU

14.6 Dispositions spéciales 63,190, 277, 327, 344, 381, 959

Quantité limitée (LQ) See SP277 N° d'urgence F-D, S-U

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 Sans objet

et au recueil IBC

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU UN1950

14.2 Nom d'expédition AÉROSOLS, INFLAMMABLES

14.3 Classe(s) de danger pour le 2.1

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

Description UN1950, AÉROSOLS, INFLAMMABLES, 2.1

14.5 Dangers pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales A145, A167, A802

Quantité limitée (LQ) 30 kg G Code ERG 10L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES

FCLP; France - FR Page 11/13

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU Remplace la version: 26-mai-2020 Date de révision 26-mai-2020 Numéro de révision 1

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Propane 74-98-6	RG 84
Isobutane 75-28-5	RG 84
Ether diméthylique 115-10-6	RG 84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H220 - Gaz extrêmement inflammable H302 - Nocif en cas d'ingestion

Légende

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)
STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur plafond

* Désignation « Peau »

SVHC Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 26-mai-2020

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

FCLP; France - FR Page 12/13

SADER MOUSSE EXPANSIVE PU
Remplace la version: 26-mai-2020

Date de révision 26-mai-2020 Numéro de révision 1

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 13/13